

CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations examinées en séance¹ du vendredi 27 mars 2026

Délibération n°001-2026 : Installation du Conseil Municipal

Sont donc installés en qualité de membres du conseil municipal 29 membres. (24 membres Liste Grabels avant tout – 5 membres Liste Grabels avec vous !)

Délibération n°002-2026 : Election du maire

Le conseil municipal, à la majorité, 24 votes pour, 4 votes blancs, 1 vote nul, PROCLAME Monsieur Pascal HEYMES Maire.

Délibération n° 003-2026 : Création des postes d'adjoints

Le conseil municipal, à la majorité, 24 voix pour, 5 voix contre, FIXE le nombre d'adjoints à 6.

Délibération n°004-2026 : Election des adjoints

Le conseil municipal, à la majorité, 24 votes pour, 5 votes blancs PROCLAME la liste conduite par Monsieur Jacques SERVEL.

Délibération n°005-2026 : La Charte de l'élu local

Le conseil municipal, à l'unanimité, PREND ACTE.

La séance a été clôturée à 19h26.

¹ Pour répondre à la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022, concernant la gestion des actes et des assemblées, la liste des délibérations examinées et les procès-verbaux validés en séance sont consultables sur le site officiel de la commune www.ville-grabels.fr de manière permanente et gratuite.